



## LE GROUPE POPY REÇOIT LE PRIX DE L'AVENIR LORS DES TROPHÉES EY DE L'AGROALIMENTAIRE

À l'occasion de la 6<sup>ème</sup> édition du Prix EY de l'Agroalimentaire 2022, organisée en partenariat avec l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA), le Groupe Popy s'est vu décerner le Prix de l'Avenir, récompensant une PME en croissance rapide et dont les savoir-faire ou les perspectives la placent parmi les valeurs montantes du secteur.

Le Prix EY de l'Agroalimentaire 2022 récompense une entreprise agroalimentaire, indépendante ou filiale d'un groupe français ou international, solide financièrement, s'étant particulièrement illustrée par sa résilience et son innovation en période Covid, dans son sous-secteur d'activité. Plusieurs critères sont particulièrement étudiés : l'adaptation de la stratégie, la surperformance sur le sous-secteur d'activité, l'emploi et la responsabilité sociétale des entreprises.

Fondé en 2000 par Laurent Jolivet, le Groupe Popy est une entreprise familiale qui fait rimer "Charcuterie et Gastronomie". Spécialiste de la fabrication de charcuteries cuites traditionnelles et de produits traiteur de la mer, il est le N°1 de la fabrication d'andouillettes et d'andouilles dont 8 diplômées 5A\*. Conjuguant qualité, innovation et création de valeur ajoutée, il est passé de 1 à 11 sites de production, de 30 à 630 collaborateurs, de 6 à 100 millions d'euros de chiffre d'affaires en 20 ans.

Ses 14 marques (Popy, Bernaudeau, La Champenoise, Chédeville, Duval, Jannaire, Amand Terroir, Amand Traiteur, Paul Danjou, Rivalain, Charles Keller, Gilbert Lemelle, Salaisons du Père Isidore et Tranchage de la Jasse) reconnues pour leur excellence et prisées par tous les gastronomes, sont présentes en restauration et hôtellerie, chez les grossistes bouchers-charcutiers- traiteurs et cash & carry, en grande distribution et enseignes de proximité. Avec Popy, le « Bien manger » a donc de l'avenir !

**À propos d'EY :** Expertes dans le traitement des données et des nouvelles technologies, les équipes EY présentes dans plus de 150 pays, contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et répondent aux enjeux de croissance, de transformation et de gestion des activités de leurs clients. Elles sont fortes de compétences en audit, consulting, droit, stratégie, fiscalité et transactions.

**À propos de l'ANIA :** L'Association Nationale des Industries Alimentaires rassemble 31 syndicats métiers, 5 membres associés et 17 associations régionales, représentatives des 16 431 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le 1er secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 198 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 436 547 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation.